



Association Sportive

du

lycée Bel Air

de

Sainte Suzanne

**1/ PROJET DE L ASSOCIATION**

**2/ CONTRAT D OBJECTIFS**

**3/ PV assemblée générale de rentrée**

# Projet de l' Association Sportive du lycée Bel Air

## Année 2014 / 2015

### 1) Structure du bureau :

- Président : M Tréjaut, proviseur
- Secrétaire : M Allane, professeur EPS
- Trésorier : M Poirier, professeur EPS

### 2) Encadrement des sections :

- M Poirier : Escalade
- M Rossile : Basket, athlétisme
- M Allane : Badminton, canyoning
- M Larivière : Plein air
- Jaunet Benoit : Volley ball, Step, Tennis de table

Les enseignants peuvent être assistés d'adultes membres de la communauté éducative, agréés par le bureau de l'association sportive.

### 3) Le contexte.

Les activités sportives du lycée sont totalement intégrées dans le projet du **district EST**. La mutualisation des moyens, des centres ressources, des planifications communes, les journées de regroupements constituent les points forts de ce projet.

Nos élèves peuvent ainsi choisir une **activité dominante** et rechercher la performance. Ils peuvent aussi **participer** à des activités souvent inaccessibles par leurs propres moyens : Plongée, surf/bodyboard, canyoning, VTT, raid de l' EST...

Le site UNSS régional EST, ainsi que le site du lycée (rubrique EPS et UNSS) donnent le détail de toutes ces activités, avec les moments forts.

### 4) L'AS du lycée en quelques chiffres :

2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
146 licenciés	113 licenciés	134 licenciés	109 licenciés	97 licenciés

#### Détail de l'année 2012-2013

AS lycée Bel Air	FILLES	GARCONS	TOTAL
Nombre de licenciés	40	57	97

Commentaires :

**14.5 %** des élèves du lycée sont licenciés .

Le nombre d'élèves de la SEP reste toujours en dessous du nombre d'élèves de la section générale

Le facteur limitant à l'engagement de ces élèves de SEP est d'une part une **moins grande disponibilité** en dehors du temps scolaire, parfois, ils ont moins envie de rester au lycée, et l'**effet de groupe** ne les y encourage pas au sein des classes.

**5) Les objectifs généraux de l'AS du lycée.**

- a) Maintenir une **dynamique** en terme de participation des élèves aux activités du district EST, point d'ancrage du projet.
- b) Maintenir un **nombre important d'élèves** dans les limites d'accueil des installations afin de ne proposer aux élèves un enseignement de qualité
- c) Assurer une continuité durant tout le cursus scolaire de l'élève et permettre aux élèves de s'épanouir au sein de l'association sportive de la seconde à la terminale
- d) Encourager la participation des élèves aux activités du projet par une **plus grande information**, en début d'année surtout : Assemblée générale, affichage, plaquette d'information à distribuer lors des inscriptions, coût à négocier avec les élèves de la section professionnelle, crée des liens entre les clubs et le l'association.
- e) Encourager la **pratique de tous surtout des filles**, quels que soient les motifs d'adhésion des uns et des autres. Recherche de performance, épanouissement personnel sont **les facteurs d'intégration** des jeunes **au** lycée Bel Air, indispensables à la poursuite d'études harmonieuses et équilibrées.
- f) Accentuer la communication avec les différents acteurs de la communauté éducative. Nous avons installé en salle de professeurs , un tableau spécifique UNSS ou l'on peut retrouver les différents calendriers et les différents résultats.

## **L'ensemble de la communauté scolaire est concerné.**

- Regroupements festifs (Journée sportive, goûters...),
- Valorisation des résultats sportifs en informant les membres de la vie éducative (administration, vie scolaire, professeurs..),
- Sollicitation des plus assidus à des responsabilités (liens avec les clubs, encadrement des plus jeunes lors de la liaison collège/lycée ou pendant les entraînements, ouvertures de voies d'escalade pour le bac....)

sont autant de moyens pour rendre nos jeunes « acteurs » de leur scolarité.

### **6) Mise en oeuvre**

#### **a) Horaires d'entraînement**

Les licenciés de l'association peuvent s'entraîner presque tous les jours de la semaine  
Les midis de 12h00 à 13h00 : Du lundi au vendredi. A ce titre, grâce à des listings mis à jour et à la vie scolaire, les élèves licenciés sont prioritaires à la demi-pension.

**Le mercredi après midi comme le stipule les textes officiels reste le moment privilégié pour cette mobilisation**

*« la période hebdomadaire réservée aux activités de l'association sportive demeure le mercredi après midi. Il est donc nécessaire que l'emploi du temps général de l'établissement tienne compte de cette disposition afin de préserver une période d'activités de rencontres sportives communes à tous les établissements. La fixation de cette journée ne fait pas obstacle à la mise en place, à d'autres moments, d'horaires supplémentaires organisés à l'initiative des personnels enseignants... »*

note de Service 87-379

1<sup>er</sup> Déc. 87

**Au lycée de Bel air, en moyenne plus de 80 élèves sont en activité sur ce créneau. Cela reste le moment fort de la semaine.**

**Il est donc important que les élèves soient libres durant cette période car si les entraînements pour certaines activités sont possibles le midi, les compétitions ne peuvent avoir lieu que les mercredis.**

Les horaires d'entraînement :

<b>Entraînements</b>	<b>Horaires</b>
lundi, mardi, jeudi et vendredi	12h00 – 12h55
Mercredi ( entraînements )	12h30 – 16h30
Mercredi ( compétitions )	13h00 – 17h00

Les activités pratiquées :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>vendredi</b>
Moyenne d'élèves participants	10	20	80-100	20	30
Activités pratiquées	Step	basket	Badminton Escalade basket Plein air athlétisme	basket	tennis de table basket

**b) Prix de la licence**

L'adhésion à l'association sportive du lycée et la prise de licence UNSS sont obligatoires pour participer à toute activité. Une fiche de renseignement ( autorisation parentale, certificat médical) doit être remplie

Le prix de la licence annuelle est maintenu à 25 euros avec un tshirt offert.

Des conventions avec des clubs sportifs locaux permettent aux élèves d'obtenir des tarifs préférentiels. Club Est-kalade ( escalade) et le club de badminton du Ste Suzanne

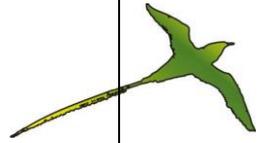
**c) Financement**

Les recettes de l'association sont majoritairement les cotisations des élèves, le FNDS, la vente de Tshirt, de photos de classes, et des actions ( vente de gateaux, porte clefs, ...). Le lycée nous verse depuis deux ans 1 euro par élève licencié.

Une aide de la mairie serait souhaitable notamment dans l'achat de matériel spécifique.



**ASSOCIATION SPORTIVE**



- VENEZ DECOUVRIR LE NOUVEAU SITE INTERNET

RETROUVEZ les autorisations, les informations, les résultats, le calendrier, l'heure de RDV pour les compétitions, les projets ....

<http://portail.belair.ac-reunion.fr/wordpress/asbelair/>

Identifiant ENT obligatoire

# CONTRATS D OBJECTIFS

DIMENSIONS DE L'AS	ANNÉE 2014/2015		OBJECTIFS	ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE (relier par des flèches aux objectifs et entourer les 3 principales pour votre AS).
	G 20%	F 25%		
% de licenciés Elèves avec licences / effectif total			<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir le nombre de licenciés</li> <li>Maintenir les résultats sportifs</li> <li>s'investir dans le projet du district</li> </ul>	Journées promotionnelles
% de filles licenciées		35		Communication (Affichage, site Internet, réunions ...)
Fidélisation : % d'élève reprenant 1 licence l'année suivante		75%		Journées de formation de JOFF
Part horaire du mercredi / horaire total UNSS		90%		Manifestations exceptionnelles
Fréquentation : %Tjs présent/%qq abs/ %bcp d'abs		100		Actions féminines
Nbre d'équipes engagées BG, BF, MG, MF, CG, CF, J		12		Conventions avec partenaires (clubs, autres AS, OMS...)
Nbre de JO formés		25		Formations, Passage de diplômes (VTT, natation, jury danse...)
Niveau atteint Fce/ Acade/ district/ AS		4 participations académiques		Participation à centre de ressources (APPN)
Partenariats Réalisés/ prévus				Recherche de fonds
Actions innovantes (journée de l'AS)		2		Autres